Site classé

N° 14005-1

## Le Vey

# Rochers des Parcs



## Situation

Au cœur de la Suisse Normande, la commune du Vey se situe au sud du département du Calvados à 37 km de Caen. Les rochers des Parcs se trouvent au sud du bourg, le long de l'Orne, à partir du viaduc de Clécy.



DREAL/P. Galineau

*Les rochers des Parcs et l'Orne vus du viaduc de Clécy*

**Typologie**
Site pittoresque

**Commune concernée**
Le Vey

**Surface**
136 ha

**Date de classement**
Décret du 27 décembre 1977

## Histoire

C'est l'Orne qui a donné naissance à la Suisse Normande. Quittant le Bassin Parisien pour entrer dans le massif armoricain, la rivière s'est heurtée aux roches dures du synclinal bocain. Elle s'est développée dans les schistes précambriens en dessinant une suite de méandres irréguliers dominés de grands escarpements rocheux de poudingue pourpré et de grès. Au sud de Clécy, l'Orne bute sur les rochers des Parcs, et tourne vers l'ouest avant que les rochers de la Cambronnerie (voir site 14004) ne redressent son cours dans un méandre à angle droit vers le nord et les rochers de la Houlle (voir site 14005-2). En rive droite, les rochers des Parcs dominent de plus de 70 m le cours de l'Orne qui s'élargit et coule plus paisiblement en contrebas. Avant 1850, les collines alentours sont dominées par les labours et des bois qui couronnent les sommets. Les secteurs plus escarpés sont livrés au petit bétail (chèvres, moutons...) qui les entretiennent et empêchent le boisement. Les bois et les landes à ajoncs et bruyères occupent alors une place plus restreinte, les rochers ont un aspect plus « montagnard » et dénudé. A partir de la seconde moitié du XX$^{e}$ siècle, la région s'ouvre vers l'extérieur avec l'implantation de petites industries qui utilisent la force motrice de l'Orne. De grands axes de communication sont créés. En 1856, on commence le viaduc de Clécy afin de permettre à la ligne de chemin de fer Caen-Flers de franchir la rivière.




Archives du Calvados

*Bords de l'Orne, chaîne des rochers des Parcs*

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Le grain est acheminé depuis les plateaux céréaliers et les labours sont convertis en prairies. L'exode rural commence et l'abandon des pratiques traditionnelles (pâture et coupe de bois) favorise le boisement des rochers. Au début du XXe siècle, la renommée de la région commence à grandir sous le nom de Suisse Normande. Les magnifiques paysages d'escarpements rocheux aux pieds desquels s'écoule l'Orne, large et paisible, attirent de plus en plus de visiteurs. Des peintres paysagistes, tels Georges Moteley, Paul-Emile Pissaro ou André Hardy, plantent leurs chevalets au pied des hauts rochers, sur les rives de l'Orne ou parmi les collines près de fermes ou de masures. Les rochers des Parcs sont inscrits (en partie) parmi les sites pittoresques et naturels en janvier 1934. Tout au long du XXe siècle, la réputation de la Suisse Normande s'accroît et, aux beaux jours, les promeneurs, attirés par la rivière et les superbes paysages, sont nombreux à fréquenter les rives de l'Orne où certains s'installent dans des habitations légères de loisirs. Les rochers des parcs sont classés parmi les sites en décembre 1977 (avec les rochers de la Houlle), depuis la voie ferrée, à l'ouest, jusqu'au méandre boisé, vers Le Bô au sud.



DREAL/P. Galineau

*L'Orne vue du GR 36*

## Le site

Au cœur d'un des paysages les plus emblématiques de la Normandie, les rochers des Parcs sont un des points remarquables de la Suisse Normande. Les hautes parois verticales, orientées plein sud, culminent à près de 160 m d'altitude et offrent un magnifique spectacle de roches rousses fracturées et sauvages. D'une beauté naturelle et brutale, elles contrastent avec la douceur du paysage que l'on découvre depuis ses crêtes. L'Orne coule large et tranquille au pied de la paroi, longeant des champs cultivés et des prairies doucement vallonnées où des fermes entourées de pommiers sont disséminées. Depuis le GR 36 (ou chemin du dessus des roches) de splendides panoramas s'ouvrent depuis des belvédères naturels : à l'ouest, le viaduc, la croix de la Faverie et les rochers de la Cambronnerie ; au sud, le cours scintillant de l'Orne entraîne le regard vers le pont de la Bataille, les méandres du Bô et, au loin, les hauteurs de Pont-d'Ouilly. Près du viaduc, le chemin longe les rochers abrupts couverts de bruyères et d'ajoncs où de nombreuses voies d'escalades sont aménagées. Sur la crête, le sentier s'enfonce dans un sous-bois dominé par les chênes, quelques trouées dans la végétation permettent d'accéder à des roches en surplomb vertigineux sur la rivière. Au fil du temps, le pied des rochers s'est boisé dissimulant les éboulis et les habitations légères de loisirs, aujourd'hui plus rares. La végétation semble puiser son énergie dans la rivière pour s'élancer à l'assaut de la paroi qu'elle enveloppe pour ne laisser apparaître que les murs verticaux. Aux beaux jours, le site est fréquenté par les amateurs de sports de plein air. Loin de la foule des bords de l'Orne, alpinistes, randonneurs ou simples promeneurs trouvent sur les rochers et le chemin de randonnée des lieux propices à leurs activités dans un cadre calme et grandiose simplement troublé par les cris de joie des kayakistes.



DREAL/P. Galineau

*L'Orne et les rochers vus des Parcs*

## Devenir du site

Les hautes falaises rocheuses quasi verticales et boisées sont peu propices à l'implantation d'équipements touristiques et le site semble à l'abri de toute menace. Les paysages alentours sont classés parmi les sites (rochers de la Cambronnerie) ou inscrits dans le grand site de la vallée de l'orne (voir site 14085). Depuis 1994, ils ont intégrés les Espaces Naturels Sensibles du Département du Calvados. Enfin, en 2010, une Zone Spéciale de Conservation « Site Natura 2000 Vallée de l'Orne et ses affluents » est désignée, englobant les rochers des Parcs. La seule menace parait être la végétation qui, insensiblement, recouvre les parois rocheuses, les dissimulant aux regards et adoucissant le caractère montagneux qui a fait la réputation du site.

Date de parution : septembre 2013
DREAL Basse-Normandie / SRMP / DSP
10 boulevard du général Vanier CS 60040
14006 Caen cedex
Tél. 02 50 01 83 00 - Fax. 02 31 44 59 87
courriel :
DREAL-Basse-Normandie@developpement-durable.gouv.fr
www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Le classement d'un site constitue la reconnaissance au plus haut niveau de la qualité du patrimoine paysager national. Il offre les moyens d'assurer la préservation de ses qualités exceptionnelles, quelles soient pittoresques, scientifiques, historiques ou légendaires. C'est pourquoi :

- Les travaux susceptibles de modifier ou détruire l'aspect ou l'état des lieux sont soumis à autorisation spéciale délivrée par le ministre chargé des sites ou le préfet de département (articles L341-10 et R341-10 du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R111-42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L581-4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (articles L126-1 et R 126-1 du code de l'urbanisme).

Site classé

N° 14005-2
N° 14006

# Le Vey, Saint-Omer, Saint-Rémy-sur-Orne
# Rochers de la Houlle



## Situation

Au cœur de la Suisse Normande, la commune du Vey se situe au sud du département du Calvados à 37 km de Caen. Les rochers de la Houlle se trouvent au nord du bourg, le long de l'Orne.

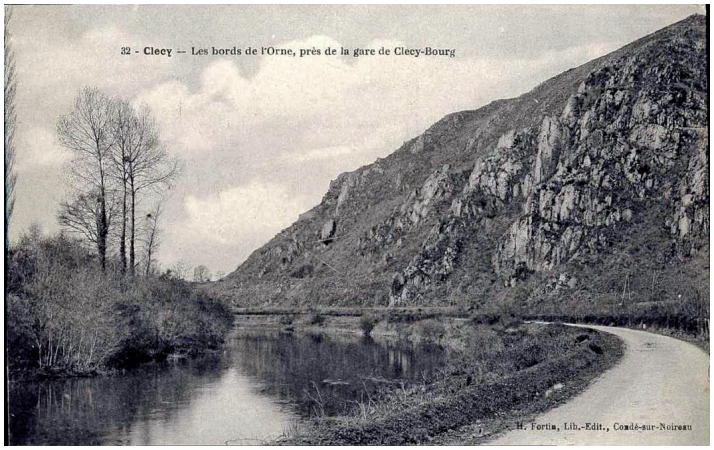


DREAL/P. Galineau

*L'Orne et les rochers de la Houle vus du pont du Vey*

## Histoire

C'est l'Orne qui a donné naissance à la Suisse Normande. Quittant le Bassin Parisien pour entrer dans le massif armoricain, la rivière s'est heurtée aux roches dures du synclinal bocain. Elle s'est développée dans les schistes précambriens en dessinant une suite de méandres irréguliers dominés de grands escarpements rocheux de poudingue pourpré et de grès. Au sud de Clécy, l'Orne bute sur les rochers des Parcs (voir site 14005-1), et tourne vers l'ouest avant que les rochers de la Cambronnerie (voir site 14004) ne redressent son cours dans un méandre à angle droit vers le nord et les rochers de la Houlle. En rive droite de l'Orne, ils dominent de plus de 170 m la rivière et s'opposent à une rive gauche au relief plus plat. Avant 1850, les collines alentours sont dominées par les labours et des bois qui couronnent les sommets. Les secteurs plus escarpés sont livrés au petit bétail (chèvres, moutons...) qui les entretiennent et empêchent le boisement. Les bois et les landes à ajoncs et bruyères occupent alors une place plus restreinte, les rochers ont un aspect plus « montagnard » et dénudé. A partir de la seconde moitié du XX$^{è}$ siècle, la région s'ouvre vers l'extérieur avec l'implantation de petites industries qui utilisent la force motrice de l'Orne. De grands axes de communication sont créés. En 1856, on commence le viaduc de Clécy afin de permettre à la ligne de chemin de fer Caen-Flers de franchir la rivière. En 1871, la voie ferrée est mise en service, elle longe les parois rocheuses et surplombe la petite route vers la Vallée avant




Archives du Calvados

*Les bords de l'Orne près de la gare de Clécy-Bourg*

**Typologie**
Site pittoresque

**Communes concernées**
Le Vey, Saint-Omer, Saint-Rémy-sur-Orne

**Surface**
2 ha

**Date de classement**
Décret du 27 décembre 1977
Arrêté du 18 août 1978

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie

de rejoindre Le Vey et le viaduc. Le grain est alors acheminé depuis les plateaux céréaliers et les labours sont convertis en prairies. L'exode rural commence et l'abandon des pratiques traditionnelles (pâture et coupe de bois) favorise le boisement des rochers. Au début du XXe siècle, la renommée de la région commence à grandir sous le nom de Suisse Normande. Les magnifiques paysages d'escarpements rocheux aux pieds desquels s'écoule l'Orne, attirent de plus en plus de visiteurs. Des peintres paysagistes, tels Georges Moteley, Paul-Emile Pissaro ou André Hardy, plantent leurs chevalets au pied des hauts rochers, sur les rives de l'Orne ou parmi les collines près de fermes ou de masures. Les rochers de la Houlle et le Pain de sucre sont inscrits (ponctuellement) parmi les sites pittoresques et naturels en février 1935. Tout au long du XXe siècle, la réputation de la Suisse Normande s'accroît et, aux beaux jours, les promeneurs, attirés par la rivière et les superbes paysages, sont nombreux à fréquenter les rives de l'Orne. Les rochers de la Houlle sont classés parmi les sites en décembre 1977 (avec les rochers des Parcs), depuis le bourg du Vey, au sud, jusqu'au méandre boisé, face au hameau de Cantepie, au nord. En août 1978, deux petites parcelles de terrain, à l'angle de la route des crêtes et du chemin du Physicien, sont classées parmi les sites (site 14006) pour compléter l'ensemble.



DREAL/P. Galineau

*Le Pain de Sucre vu de la route des crêtes*

## Le site

Au cœur d'un des paysages les plus emblématiques de la Normandie, les rochers de la Houlle sont un des lieux renommés de la Suisse Normande, avec notamment le Pain de sucre, qui a concouru à sa notoriété. En rive droite, les hautes parois verticales forment un cirque naturel dans un méandre de l'Orne. Moins spectaculaires que les rochers des Parcs, ils sont cependant plus hauts, le Pain de Sucre culmine à près de 171 m d'altitude et la Houlle à près de 200 m. Aujourd'hui, les hautes falaises sont masquées en grande partie par la végétation qui occupe les pentes, seuls quelques pics quasi verticaux déchirent le couvert végétal. Derrière l'église du Vey, le chemin du physicien marque la limite sud du site. De celui-ci, le GR 36, ombragé de chênes, conduit vers les hauteurs au nord du site. Les échappées visuelles sont rares mais quelques trouées laissent apercevoir la campagne en contrebas avec ses champs cultivés et ses prairies. Quelques haies et de rares vergers de pommiers laissent deviner le paysage bocager d'antan. Aujourd'hui, les cultures dominent sur les doux vallonnements de la rive gauche pour offrir toute une gamme de couleurs changeantes au gré des saisons. Après une pente assez douce, le GR 36 s'élève vers le Pain de Sucre d'où on découvre un panorama magnifique vers Clécy et le Vey. Au pied de la roche, le hameau de Cantepie regroupe ses maisons sur le tapis vert des prairies, tel un modèle réduit. Du Pain de sucre, un sentier escarpé descend vers le pont de Cantepie. La petite route D 133 rejoint le village du Vey en longeant l'Orne et l'ancienne voie de chemin de fer. A l'exception des ponts de Cantepie et du Vey, l'Orne ne se découvre guère, masquée par les boisements de ses rives. En face, les roches abruptes surplombent la route et la ligne de chemin de fer, aujourd'hui désaffectée. La végétation masque les pentes et descend jusqu'à la voie ferrée. Tout en haut, la route des crêtes marque la limite nord-est du site. D'un côté, le relief relativement plat accueille des cultures tandis que de l'autre côté le terrain plonge brusquement vers l'Orne. Deux bases de delta plane sont aménagées aux points les plus hauts. De celles-ci, un des plus beaux panorama de la région s'offre aux regards. En bas, le ruban scintillant de l'Orne, souligné du vert sombre de ses ripisylves est enchâssé dans un écrin de prairies aux verts plus tendres. Au-delà, le bourg de Clécy apparaît, blotti aux pieds de collines aux champs cultivés entrecoupés de haies et de bois. La vue s'étend de 5 à 12 km sur toute la vallée de l'Orne vers le sud-ouest.



DREAL/P. Galineau

*Les rochers de la Houle vus de Cantepie*

## Devenir du site

Les hautes falaises rocheuses verticales et boisées sont peu propices à l'implantation d'équipements touristiques et le site semble à l'abri de toute menace. Les paysages alentours sont inscrits dans le grand site de la vallée de l'orne (voir site 14085). Depuis 2007, ils ont intégrés les Espaces Naturels Sensibles du Département du Calvados. En 2010, une Zone Spéciale de Conservation « Site Natura 2000 Vallée de l'Orne et ses affluents » est désignée, englobant les rochers de la Houlle. Le Conseil général du Calvados réalise l'acquisition, l'aménagement et la gestion du site en vue de sa préservation, de sa valorisation et de son ouverture au public.

Date de parution : septembre 2013
DREAL Basse-Normandie / SRMP / DSP
10 boulevard du général Vanier CS 60040
14006 Caen cedex
Tél. 02 50 01 83 00 - Fax. 02 31 44 59 87
courriel :
DREAL-Basse-Normandie@developpement-durable.gouv.fr
www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

Le classement d'un site constitue la reconnaissance au plus haut niveau de la qualité du patrimoine paysager national. Il offre les moyens d'assurer la préservation de ses qualités exceptionnelles, quelles soient pittoresques, scientifiques, historiques ou légendaires. C'est pourquoi :
- Les travaux susceptibles de modifier ou détruire l'aspect ou l'état des lieux sont soumis à autorisation spéciale délivrée par le ministre chargé des sites ou le préfet de département (articles L341-10 et R341-10 du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R111-42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L581-4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (articles L126-1 et R 126-1 du code de l'urbanisme).